

Orsay

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE

Jeudi 22 janvier 2015

20h30 - 22h30



ORDRE DU JOUR

1. **Dispositif « Voisin-Age » : une autre façon d'être solidaire entre voisins.**
2. **Sécurité, proximité, tranquillité : la « Participation citoyenne ».**
3. **Parking Kempen : stop aux voitures ventouses !**
4. **Centre-ville : point sur les travaux de proximité.**
5. **Contrat départemental de territoire (CDT) : investir dans la performance énergétique des bâtiments publics.**
6. **Agenda municipal et RDV citoyens**
7. **Parole libre, échanges, questions diverses...**



1- Dispositif « Voisin-Age » : Une autre façon d'être solidaire entre voisins

Présenté par **Mme BOMBON**
Association « les petits frères des Pauvres »



Orsay

2- Sécurité, proximité, tranquillité : La « participation citoyenne »



- La participation citoyenne, qu'est-ce que c'est?
 - un partenariat entre les services de l'Etat, les communes et les habitants
 - qui permet aux citoyens de contribuer à la sécurité de leur quartier pour les délits dits « d'appropriation » (vols, cambriolages, dégradations)
- Des objectifs clairs et partagés
 - accroître le niveau de sécurité de la commune
 - associer les habitants à la sécurité de leur environnement
 - accroître l'efficacité de la police nationale en lui permettant d'intervenir plus rapidement → signalements plus pertinents
 - renforcer le contact et les échanges au sein des quartiers



- Les principes

- Volontariat : la mairie choisit d'adhérer au dispositif et les citoyens d'y participer (délibération au CM du 4 février)
- Respect des droits et libertés individuelles: signature préalable d'un protocole entre le maire et la préfecture et évaluation tous les trimestres avec tous les participants
- Pas de substitution au travail de la police: rôle préventif, signalement de faits suspects pour permettre le flagrant délit (cf. article 73 du Code pénal qui autorise l'intervention de toute personne en cas de flagrant délit) → ni patrouille ni milice

- Comment ça marche ?

- Les citoyens intéressés se signalent auprès de la police municipale qui transmet leurs coordonnées au commissariat
- Une démarche volontaire et libre : ils choisissent d'être référents sur une ou plusieurs rues ou sur le quartier en entier
- Formation : une fois le réseau créé, les personnes membres assistent à une formation sur « comment renseigner » (quand la situation mérite-t-elle un signalement ? Les informations importantes à communiquer...)



Orsay

3- Parking Kempen : stop aux voitures ventouses !



Orsay

Parking Kempen Mieux stationner en centre-ville

- Parking place de Kempen (65 places)
 - **De trop nombreux véhicules « ventouses » monopolisent les places de stationnement.**
 - Proposition : le parking, actuellement gratuit, va passer en zone verte → gratuité limitée à la demi-journée.
 - Evaluation du dispositif au printemps.



Orsay

4- Centre-ville : point sur les travaux de proximité



- **Du 6 au 13 janvier** : Pose de l'isolant, des armatures en acier (les 2 nappes), des fourreaux de conduites d'eau sanitaire, de l'anti termite et coulage de la dalle béton du plancher bas.
- **Du 14 au 16 janvier** : Pose des pré-murs.
- **En cours** : Ajustement des niveaux et remplissage béton dans les pré-murs.
- **Début 2016** : Livraison de la Maison
- **Coût** : 2,3 M€ HT dont 1 M€ de subvention Région Île-de-France et Conseil général de l'Essonne.



- **Novembre 2014** : Suite au conseil de quartier et en accord avec la ville de Bures → **Création de 9 nouvelles places de stationnement supplémentaires au niveau du panneau de sortie de ville.**
- **A venir** : Campagne de sensibilisation pour lutter contre le stationnement sauvage sur les trottoirs.
 - Si absence d'effet : verbalisation des contrevenants
 - Si les habitudes ne changent pas : création d'aménagements fixes (attention au coût)





- **Constat** : Circulation potentiellement dangereuse pour les jeunes piétons aux heures d'entrée et sortie d'école, collèges et lycées.
- **Action** : Sécurisation ciblée → les feux tricolores sont fixes :
 - de 7h45 à 8h45
 - de 16h à 18h
- En dehors de ces plages horaires et dans un souci de fluidification du trafic, les feux **restent clignotants**.



Orsay

5- Contrat départemental de territoire : Investir dans la performance énergétique des bâtiments publics



- **Qu'est-ce qu'un CDT ?**

C'est un contrat passé entre une ville et le Conseil général : il cadre la participation financière départementale pour la réalisation de projets structurants dans un programme pluriannuel d'investissement (PPI).

- Dans le cadre du CDT, un dossier de demande de subvention sur un programme pluriannuel 2015 – 2020, relatif à la performance énergétique a été déposé par la ville (CM du 21/01/2015) :

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics (hôtel de ville, mairie annexe, crèches, vestiaires sportifs, etc.)

- Baisse des coûts de fonctionnement
- Réduction de l'empreinte environnementale
- Amélioration des conditions d'éducation des jeunes Orcéens

- **Exemples d'investissements prévus:**

- Renouvellement de chaudières
- Installation de robinets thermostatiques
- Amélioration des isolations thermiques

- Coût total : 2,8 M€ HT → co-financement possible du CG, après étude du dossier à hauteur de 1,58 M€



Orsay

6- Agenda municipal & RDV citoyens



- **Conseils de quartiers**
 - Mondétour : jeudi 29 janvier – 20h30 / Salle Piednoël
 - Guichet : mercredi 11 février – 20h30 / Ecole primaire
 - Lettres de quartier : printemps
 - Prochaine session de conseils de quartiers : mai-juin
- **Conseils municipaux**
 - Mercredi 4 février → Débat d'orientation budgétaire 2015
 - 1^{er} avril → Vote du budget



Orsay

7- Parole libre, échanges, questions diverses...



Orsay

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

**** Vous souhaitez être informé(e) des actualités Médiation citoyenne ?
Laissez vos coordonnées avant de partir ! ****

